

Quelle place pour les Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC) en France ?

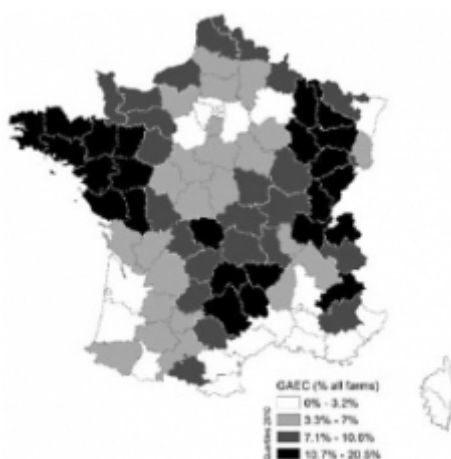
19 décembre 2018

Alors que les débats relatifs aux formes d'agriculture à promouvoir opposent souvent exploitation familiale et ferme, l'agriculture de groupe, dont relèvent les GAEC, constitue une alternative peu étudiée. Créés par la loi d'orientation de 1962, les GAEC supposent la mise en commun des ressources de différentes exploitations. Dans un article de la revue *Environment and Planning*, deux économistes étudient cette forme particulière de production.

La première partie de l'article est consacrée à l'analyse de données issues des recensements agricoles. Elles montrent que les GAEC représentent une proportion croissante des exploitations françaises (7,6 % en 2010, contre 3,7 % en 1988) et des actifs agricoles (15 % en 2010). Par ailleurs, plus de 65 % des groupements sont spécialisés en productions animales. Pour l'expliquer, les auteurs font l'hypothèse que l'élevage, qui induit une charge de travail importante et bien répartie sur l'année, se prête mieux à l'agriculture de groupe que les cultures végétales.

Les auteurs cherchent ensuite à expliquer l'inégale répartition des GAEC sur le territoire. L'analyse statistique par régression linéaire montre qu'ils sont surtout présents dans les départements où prédominaient les exploitations de taille intermédiaire en 1970 (20 à 49 ha), et où les inégalités de revenus sont faibles. Ceci rejoint l'idée, largement admise, selon laquelle les GAEC ont surtout permis à des exploitations moyennes de se développer, en mutualisant leurs ressources. Par ailleurs, les auteurs mettent en évidence une corrélation positive entre la part de la surface agricole (SAU) exploitée en prairies permanentes et le nombre de GAEC, ce qui est cohérent avec l'observation précédente selon laquelle l'agriculture de groupe est davantage adaptée aux activités d'élevage qu'aux cultures. D'autres corrélations sont également montrées entre nombre de GAEC et part des étudiants spécialisés en agriculture, part des femmes parmi les actifs agricoles, etc.

Répartition des GAEC en France métropolitaine



Source : *Environment and Planning*

En conclusion, au-delà du cas français, les auteurs considèrent que l'agriculture de groupe constitue une voie crédible de développement là où prédominent des exploitations de taille moyenne tournées vers des productions exigeantes quantitativement en main-d'œuvre.

Mickaël Hugonnet, Centre d'études et de prospective

Source : [Environment and Planning](#)